



Nous débutons une lettre bimestrielle afin de vous faire part de nos décisions, des travaux et projets en cours, de la vie de la commune. Elle sera diffusée dans les lieux publics, affichée sur les panneaux, diffusée numériquement sur inscription et disponible sur le site de la Mairie.

Cette première lettre arrive aux lendemains de deux élections importantes pour notre département et pour notre région. Elles ont été marquées par de nombreux écueils, comme le manque de campagne suite à la décision rapide de les maintenir malgré le contexte sanitaire, comme la combinaison perturbante de ces deux élections, comme les problèmes de distribution des plis électoraux, comme le manque d'intérêt grandissant des électeurs pour la vie publique.

Et pourtant, le Département et la Région ce sont : les collèges, les lycées, l'enseignement supérieur, les formations, le train, les routes, les EHPAD, les hôpitaux, les pompiers, l'action sociale, le handicap, les associations, la culture, les entreprises, l'agriculture, les solidarités, le tourisme, le lac de Vassivière, le parc naturel de Millevaches, l'accès au numérique, la déchetterie et le traitement des déchets, ce sont les aides aux projets des communes, les schémas d'avenir, le développement économique, la transition écologique, etc.

Bien évidemment, nous portons, en tant qu'élus, une forte responsabilité sur le désaveu des citoyens pour les

enjeux locaux. En tant que maire, je la porte encore plus fortement. C'est pourquoi, dès le lendemain des élections, nous avons débuté un travail de réflexion pour comprendre et agir. Nous allons chercher des solutions pour qu'Eymoutiers retrouve l'intérêt de la vie publique, l'intérêt de la vie publique locale. L'enjeu du renouvellement des élus à l'avenir est également essentiel, et plus encore en milieu rural.

Il faut rappeler que voter est un devoir et que la démocratie doit permettre aux citoyens d'influer sur les choix des politiques publiques lors des élections.

La société a besoin des élus pour agir mais les élus ont besoin des citoyens pour impulser, pour guider.

C'est pourquoi nous allons faire un état des lieux de la citoyenneté, proposer plus de communication, plus de participation, plus d'informations sur nos missions, nos choix, nos décisions.

Mais les élus ne sont pas seuls responsables, tous individuellement, collectivement, nous avons notre part de responsabilité.

Certains citoyens ne manquent pourtant pas d'intérêt pour l'action politique. Ils sont nombreux derrière leurs écrans en colère ou pas, commentant, donnant leur avis, leurs solutions mais de manière virtuelle fuyant ainsi les discussions réelles, les responsabilités également. Le numérique est sans doute un outil à utiliser mais il n'est pas la solution ultime, notamment pour inciter

la jeunesse à voter. Comment penser que les jeunes seraient trop fatigués, pas assez informés pour se déplacer au bureau de vote ? Comment croire que leur proposer une belle image sur écran les amènerait à voter ? Pour qui prenons-nous la jeunesse. Le problème du désintéressement des jeunes pour la vie politique est beaucoup plus complexe. Il est de notre devoir d'élus de trouver pourquoi et comment y remédier.

Il y a plus de 180 ans, un premier "réseau social" a été inventé, un lieu où nous pouvons donner notre avis tout en respectant les autres, de manière civilisée, en prenant notre part de responsabilité dans les choix de société que nous voulons, il s'agit des urnes.

Au-delà de ce constat un peu amer mais qui me donne envie plus encore d'expliquer le rôle de l'élue locale que je suis, ce que je fais et pourquoi je le fais... Je suis sincèrement heureuse des résultats sur la commune, sur la communauté de communes, sur le département et sur la région pour les élections départementales et régionales.

Nouvellement élue au conseil régional de Nouvelle-Aquitaine auprès d'Alain Rousset, j'ai encore plus d'énergie pour travailler au développement du territoire et à la défense de l'hyper-ruralité.

Je me suis engagée pour notre cœur du Limousin, pour l'Est de la Haute-Vienne, non seulement pour porter les problématiques de notre ruralité à Bordeaux mais également pour l'enjeu des mobilités, du tourisme, du développement économique... Il y a tant

à faire pour notre territoire. Merci encore pour votre soutien qui m'encourage.

Je suis également heureuse pour l'engagement de Patrick Malet, adjoint au maire, désormais conseiller départemental pour le canton d'Eymoutiers avec son binôme Jacqueline Lhomme-Léoment et pour toute l'équipe de Jean-Claude Leblos dans une gauche réunie pour la Haute-Vienne.

Patrick et moi avons longuement hésité avant de prendre un engagement supplémentaire. Tous deux de gauche, sans parti, nous avons été conviés à participer aux listes d'union des gauches en tant que représentants de la société civile. Nous nous sommes alors engagés pour les mêmes raisons, avec les mêmes objectifs, servir, du mieux que l'on peut, notre territoire rural et ses habitants.

Mais ces engagements ne sont possibles que grâce aux équipes qui nous entourent et que je remercie encore. Elus, agents, qui travaillent chaque jour, et pour beaucoup, au-delà même de ce qui leur est demandé, dans l'esprit du collectif et du service à la population. Ils font de leur mieux pour vous, pour l'intérêt général. Je suis fière et honorée de travailler, chaque jour, à leurs côtés.

Mélanie Plazanet  
Maire d'Eymoutiers

## ACTUALITÉS

### La direction nationale Casino change d'avis

Deux jours après les élections, nous avons appris que la direction nationale de Casino, vu le contexte peu favorable à Eymoutiers, annule sa décision d'ouverture des dimanches après-midi sans personnel. Nous sommes heureux que les arguments que nous portions dès le départ dans l'arrêté du 19 novembre 2020, ainsi que lors de réunions avec les directions, aient été pris en compte dans cette décision. Nous remercions et saluons également le syndicat CGT pour son action.

### Maison France Service

Le départ annoncé depuis 2018 du Centre des Finances sera effectif en septembre 2021. En lieu et place, et pour palier le désengagement de l'Etat, la communauté de communes ouvrira en janvier 2022, avec la MSA en tant que co-porteur, une Maison France Service, destinée à recevoir et aider les citoyens dans leurs démarches administratives.

### La municipalité a voté l'abandon du projet éolien aux Pougues.

Le conseil municipal s'est prononcé contre l'implantation de six éoliennes sur le site des Pougues. L'étude d'un projet de parc

éolien sur des terrains appartenant aux communes d'Eymoutiers et de Doms était en cours depuis 2017. Suite aux rapports et aux études d'impact menées par ENGIE GREEN, les deux conseils municipaux ont renoncé à la poursuite de ce projet. À Eymoutiers, lors de la séance du 25 janvier 2021, 17 conseillers municipaux sur 18 ont voté contre. Les élus ont émis d'importantes réserves, à la fois sur les conséquences environnementales et sur les contraintes techniques inhérentes au projet.

En effet, l'étude d'impact relative à la biodiversité a mis en évidence la présence d'espèces végétales peu communes, d'oiseaux nicheurs ou migrateurs, de rapaces et de chauves-souris qu'il convient de préserver. De plus, les éoliennes prévues auraient mesuré 150 mètres, soit la hauteur d'un immeuble de 45 étages ! L'étude de vent n'ayant mesuré qu'une moyenne de 20 km/h alors que l'idéal pour implanter des éoliennes est de 50 km/h, il fallait prévoir des pales très larges et d'environ 60 mètres de long, pour une puissance comprise entre 2 et 3 mégawatts - ce qui est très faible par rapport à d'autres productions d'énergies. L'acheminement de l'énergie provoquait également des conséquences : la piste actuelle, qui relie Doms à Souffrangeas aurait dû être recalibrée avec l'arrachage de haies ou d'arbres d'alignement, une emprise sur les terrains riverains et une difficulté

au niveau du nouveau réservoir d'eau de la commune de Doms. Les réalités techniques de mise en œuvre de ce projet de taille industrielle ont donc été considérées par l'équipe municipale comme peu adaptées au territoire.

Ainsi, en tenant compte de la production énergétique insuffisamment élevée et intermittente et des aménagements disproportionnés pour l'acheminement, l'installation et le raccordement des éoliennes, les élus ont considéré que la balance entre les bénéfices et les nuisances de cette installation ne penchait pas en faveur de la poursuite de ce projet.

Cependant nous sommes conscients de la nécessité d'une production d'énergie renouvelable à bonne échelle, et soulignons l'importance d'une réflexion à dimension locale et participative dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : on s'aperçoit qu'une énergie nouvelle n'en remplace pas une autre mais la complète et additionne les productions pour toujours plus de consommation, à l'opposé des enjeux de la COP 21. L'éolien ne remplace pas le nucléaire qui n'a pas remplacé le pétrole qui n'a pas arrêté les centrales à charbon... Nous devons résolument sortir de ces impasses et produire notre énergie localement, avec des projets qui prennent en compte notre patrimoine naturel, nos besoins réels, à taille humaine, qui impliquent la collectivité et les citoyens.

## CONSEIL MUNICIPAL 25/01/2021

IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN AUX POUGES – OPPOSITION AU PROJET. Après avoir pris connaissance du rapport sur les conclusions des études demandé par les élus, le Conseil municipal s'oppose à la poursuite du projet d'implantation de parc éolien sur le site des Puges à Eymoutiers, et s'engage à étudier tout autre projet de productions locales d'énergies renouvelables - cf article p1.

FORÊT COMMUNALE. Les propositions et destinations de coupes prévues dans le document d'aménagement forestier, soit 42,6 ha sur les secteurs de Souffrangeas, Bêthe, Bussy, La Roche et Les Gouttes sont approuvées.

NEUTRALISATION DE L'EAU POTABLE - La mission d'assistance à la passation des marchés, au suivi des travaux, dont le montant prévisionnel s'élève à 1 966 000 € HT, et à leur réception, pour un montant de 62 750,00 € HT, soit 75 300,00 € TTC est attribuée au cabinet Larbre. Cette opération s'étalerait sur une durée de 3 ans.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE – COMPOSITION DE LA COMMISSION -

4 membres de droit : Mme PLAZANET Mélanie, Maire d'Eymoutiers, Présidente, Mme MORELET Laetitia, Architecte Bâtiments de France, Mme Maylis DESCAZEUX-ROQUES, DRAC Nouvelle-Aquitaine et M. MORSY Seymour, Préfet de la Haute-Vienne  
8 représentants désignés par le conseil municipal en son sein : M. GORA Richard, Mme JIMENEZ Juliana, Mme LEVET Elise et M. SIMON Philippe, titulaires ; M. MALET Patrick, Mme LOURADOUR Patricia, M. SUDRON Frédéric et Mme GLANGEAUD Delphine, suppléants.

8 représentants d'associations : M. RIBOULET Jean, Cercle Historique Pelaud, M. BRUN Patrick, Université Populaire Eymoutiers, M. PASQUET Roland, Culture et mécénat et M. RIVET Pierrick, Jardins partagés de la Vienne, titulaires ; M. NONY Jean-Louis, Cercle Historique Pelaud, M. RAMBAUD Alain, Université Populaire Eymoutiers, M. FABRE Eric, Culture et Mécénat et M. CLOCHARD Damien, Jardins partagés de la Vienne, suppléants.

8 personnalités qualifiées : M. DANTONY Christophe, Entrepreneur - Maçonnerie, M. PICHOUX Sébastien, Entrepreneur - Couverture, M. MARTIN Guillaume, Animateur Pays d'Art et d'Histoire et Mme FABIoux Martine, Conservateur général honoraire du patrimoine, titulaires ; M. HUBERT Romain, Artisan – Electricité, M. GABIACHE Ivan, Responsable – Voirie, Mme GREZE Julie, Assistante Pays d'Art et d'Histoire et M. REDON David, Fonctionnaire Etat, suppléants.

BUDGET CCAS - Une avance de subvention de 20 000 € a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale avant le vote du budget pour des besoins de trésorerie.

CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES - Le Conseil Municipal, décide d'instituer une régie d'avances qui permettra de payer par carte bancaire un certain nombre de dépenses (jusqu'à 1 500€).

RUE DE LA REPUBLIQUE - Dans le cadre du projet de réhabilitation de la rue de la République, les propriétaires des immeubles des 10,12 et 14 ont proposé la cession à titre

gratuit, au profit de la Commune, de leurs bâtiments.

CONVENTION DE FOURRIERE AVEC LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX DE LA HAUTE-VIENNE - Les communes sont tenues de disposer d'un lieu de dépôt et d'un service défini de fourrière pour la prise en charge des animaux domestiques trouvés sur leur territoire. N'ayant pas de fourrière, la commune décide de confier à la SPA87 le soin d'accueillir les animaux domestiques de la commune. En contrepartie des services rendus, la commune, par le biais d'une convention, s'engage à verser à la SPA de Limoges et de la Haute-Vienne, une indemnité de 0,63 € par habitant pour l'année 2021.

DON A UNE ASSOCIATION - Suite au décès de Monsieur Michel LACOUTURIERE, Maire d'Augne et conformément au souhait de sa famille, le Conseil municipal décide de verser une subvention de 150 € à la Fondation Gustave Roussy afin de soutenir la recherche contre le cancer.

## CONSEIL MUNICIPAL 15/03/2021

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 - Après en avoir délibéré, le Conseil municipal déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnance, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 - Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver les cinq comptes administratifs 2020 (communal, eau et assainissement, lotissement de La Condamine, cinéma et chaufferie).

AMENAGEMENT DES RUES DU CENTRE - Dans le cadre de l'aménagement des rues du centre, des demandes de subvention pour la deuxième tranche sont déposées (Rue de Lévêque et Rue de la République). Le plan de financement de la deuxième tranche est approuvé ainsi : Dépenses = 100 000 €HT / Recettes : Etat, 25% ; Département, 40% ; Commune, 35%.

TRAVAUX DE RENOVATION DU CINEMA JEAN GABIN - Suite à l'acquisition par la commune du bâtiment accueillant le cinéma, des travaux de rénovation doivent être engagés. Cette opération permettrait également de rénover les peintures extérieures et intérieures, les revêtements de sol et l'éclairage extérieur. Le coût de cette opération est estimé à 38 900,00 € HT. Recettes : CNC, 25% ; Etat, 20% ; Département, 35% ; Commune, 20%.

REFECTION DE LA TOITURE DU CINEMA JEAN GABIN - Des travaux de réfection de la toiture doivent être envisagés très rapidement afin de mettre fin aux nombreuses infiltrations constatées. L'entreprise Pichou est retenue pour un montant de 29 183€ HT

REFECTION DU PRÉAU DE L'ECOLE PRIMAIRE - DEMANDE DE SUBVENTION - La réfection des peintures du préau et des sanitaires de l'école primaire est à réaliser. Le devis de l'entreprise Guyonnaud SARL s'élève à 6 907,00 € HT. L'installation de pare-soleils sur une partie

des menuiseries extérieures du préau est prévue à cette occasion. Un devis a été établi par la SCAL pour un montant de 1 912,00 € HT. Le Conseil municipal approuve ces deux devis. Des dossiers de demandes de subvention seront déposés auprès de différents organismes.

ECOLLES - RYTHMES SCOLAIRES - Le Conseil municipal décide de reconduire l'organisation du temps scolaire en semaine de 4 jours (8 demi-journées) à compter de la rentrée scolaire 2021.

NEUTRALISATION DE L'EAU - MISSIONS CONTROLE TECHNIQUE ET SECURITE PROTECTION SANTE - Le projet de neutralisation de l'alimentation en eau potable consiste en la construction de 2 unités de neutralisation et 2 réservoirs de stockage d'eau potable à Donarieix et aux Communaux. Le montant de ces travaux est chiffré à 890 000,00 € HT. La mission de contrôle technique est confiée au bureau d'étude DEKRA pour un montant de 4 760,00 € HT et la mission de sécurité protection santé (SPS) au bureau d'étude BET DELOMENIE pour un montant de 2 765,00 € HT.

LES SEIZES - NEUTRALISATION - La commune d'Eymoutiers est dans l'obligation de se mettre en conformité en matière de neutralisation de l'eau potable. Les parcelles propices à l'implantation de nouveaux bassins sont peu nombreuses. Pour l'implantation du bassin dit « de Donarieix », une partie de la parcelle E n°553, appartenant à M. Périgaud, est retenue pour une surface d'environ 3 500 m<sup>2</sup> et un montant de 15 000 € Des dossiers de demandes de subvention seront déposés auprès de différents organismes.

EAU POTABLE – ACQUISITION D'UN TERRAIN - Dans le cadre du contrôle de la qualité de l'eau et de sa neutralisation, la commune d'Eymoutiers est dans l'obligation de se mettre en conformité en regroupant plusieurs captages en un seul bassin. Il est décidé l'acquisition d'une parcelle située aux Communaux, cadastrée section E n°763, pour une surface de 800 m<sup>2</sup> environ et la parcelle E n°213 sur laquelle est implanté l'ancien réservoir, appartenant à M. Peynoche, pour la somme de 2 100€. Des dossiers de demandes de subvention seront déposés auprès de différents organismes.

EAU POTABLE – ACQUISITION DE PERIMETRES DE CAPTAGE - La régularisation de l'achat des périmètres de captage concerne l'acquisition à 2€/m<sup>2</sup> de 5 parcelles situées à Claud appartenant à : M. Peynoche, parcelles E n°758, E n°761 et E n°762 d'une surface totale de 1 158 m<sup>2</sup> ; et M. Pons, parcelles C n°576 et C n°577 d'une surface totale de 475 m<sup>2</sup>.

TRAVAUX DE RENOVATION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS – MAITRISE D'ŒUVRE - Des travaux de rénovation du bâtiment de l'école de musique vont être entrepris par la Communauté de Communes. La commune profite de cette opération pour réhabiliter les locaux situés au rez-de-chaussée du bâtiment, mis à disposition de l'association CKE (Canoe Kayak Eymoutiers). Le cabinet Deloménie, maître d'œuvre du projet « école

de musique », a été sollicité pour établir une proposition portant sur l'avant-projet (mission AVP), pour un montant de 1 500€ HT.

**AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU BUCHOU - MISSIONS SECURITE PROTECTION SANTE ET MAITRISE D'ŒUVRE** - Des travaux d'aménagement sont prévus à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Buchou. La mission Sécurité, Protection et Santé (SPS) est confiée au bureau d'étude BET DELOMENIE pour un montant de 770,00 € HT et la maîtrise d'œuvre à au bureau d'étude BET DELOMENIE pour un montant de 7 000,00 € HT.

**ACCUEIL DE LOISIRS DU BUCHOU – RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES 87** - La convention entre la commune d'Eymoutiers et la Ligue de l'Enseignement/FOL de la Haute-Vienne au sujet de l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement du Buchou (ALSH) est renouvelée pour un an à compter du 1er janvier 2021.

**STATION D'EPURATION – SUIVI DU PLAN D'EPANDAGE** - Les boues produites par le traitement des eaux usées à la station d'épuration doivent être évacuées en se conformant aux dispositions d'un plan d'épandage. L'établissement du plan d'épandage a été confié à l'entreprise SAUR pour un montant annuel de 3 258,00 € HT.

**DEMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE** - La commune s'engage dans la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité à la Préfecture (actes administratifs et documents budgétaires). La société Docaposte Fast est retenue pour un montant de 934 € la première année puis 334€ les 2 années suivantes.

**PNR MILLEVACHES EN LIMOUSIN – LABEL RESERVE INTERNATIONALE DE CIEL ETOILE** - La commune apporte son soutien au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) qui se porte candidat au label Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE).

## **CONSEIL MUNICIPAL 06 /04/2021**

**AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2020** - Les affectations de résultat des budgets (commune, eau et assainissement, cinéma, chaufferie et lotissement de la Condamine) ont été réalisées. Les détails sont disponibles en mairie.

**TAXES LOCALES – TAUX 2021** - Les taux d'imposition des contributions directes sont maintenues à leurs niveaux actuels à savoir, pour 2021 :

- Taxe foncière (bâti) : 42,62 %
- Taxe foncière (non bâti) : 91,76 %

### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2021**

**BUDGET DE LA REGIE EAU – ASSAINISSEMENT** - Ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 401 539,51 € et en investissement à la somme de 2 478 541,69 €.

**BUDGET DU LOTISSEMENT DE LA CONDAMINE** - Ce budget s'équilibre à 0,00 € pour la section de fonctionnement et à 0,00 € pour la section d'investissement.

**BUDGET DU CINEMA** - Ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 88 580,78 € et en investissement à la somme de 131 917,54 €.

**BUDGET DE LA CHAUFFERIE ET RESEAU DE CHALEUR** - Ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 120 945,55 € et en investissement à la somme de 114 064,85 €.

**BUDGET PRINCIPAL** - Ce budget s'équilibre en fonctionnement à la somme de 2 772 263,00 € et à 2 111 322,08 € pour la section d'investissement.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** - Les subventions suivantes sont accordées pour 2021 : Les Abattoirs d'Eymoutiers 1 500€, FNATH 300€, Les Ecrits d'Août 1 500€, JMF 1 500€, ACCA 500€, Judo Club Pelaud 2 000€, ANACR 500€, Monde Allant Vers 1 500€, ASE 3 500€, Ass. Millecow 800€, Ass. de pêche de Fressengeas 600€, Conservatoire Ferroviaire Territoires Limousin Périgord 1 000€, Ass. la Courte Echelle 1 500€, Ass. l'Arbre 200€, Ass. par Monts et par Vaux 400€, Lim'Star Danse 100€, Basket Club Pelaud 1 000€, Princesse Verdine 800€, Canoë Kayak Eymoutiers 2 000€, Conciliateur de Justice 100€, Club Eymoutiers Minéraux 1 250€, Radio Vassivière 400€, Fitness 650€, Solidarité Paysan 100€, FNACA 200€, Télé Millevaches 400€.

**ACHAT D'UN VEHICULE** - Dans le cadre de l'entretien des réseaux d'eau et d'assainissement, l'achat d'un véhicule pour un montant de 22 194,79 €, au garage Renault CHAPOULAUD Eymoutiers est réalisé.

**FORET COMMUNALE** - Le programme d'actions pour l'année 2021 concernant la forêt communale d'Eymoutiers, établi par l'ONF, décrit les travaux sylvicoles à effectuer, soit des travaux estimés à 17 810,00 € HT.

**CONSTRUCTION D'UNE PISTE FORESTIERE A LA ROCHE** - La mission de coordonnateur Sécurité Protection Santé (SPS) lors des travaux de construction d'une piste forestière de 3 300 ml à La Roche en terrain naturel est confiée au bureau d'étude BET DELOMENIE pour un montant de 1 190 € HT.

**ADHESION AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »** - Le Conseil municipal affirme son engagement dans le programme « Petites Villes de Demain », en partenariat avec la Communauté de communes des Portes de Vassivière et valide les étapes : la signature d'une convention d'adhésion, le recrutement du chef de projet, la signature d'une convention cadre « Petites Villes de Demain ».

**MOTION AU PROJET HERCULE** - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : de s'opposer au projet « Hercule », de rappeler son attachement à la préservation du service public de l'énergie dans son intégralité, à la prise en compte de l'intérêt général sur les logiques financières sur une activité essentielle qu'est l'énergie de nos territoires dans un modèle de transition écologique et sociale, préservation de la cohésion territoriale, économique et sociale autour de la transition écologique sécurisation de la distribution de l'énergie

**PROJET DE NEUTRALISATION DE L'EAU POTABLE - FINANCEMENT** - Les travaux portant sur la neutralisation de l'eau potable (création de 3 unités de neutralisation,

construction de 2 nouveaux réservoirs de stockage et travaux sur réseaux de liaison entre les ouvrages) s'élèvent à 2 114 234,20 € HT. Recettes : AELB, 45% ; Département, 20% ; Etat, 14,5% ; Commune, 20,5%.

**TRANSPORTS SCOLAIRES** - La Commune participe sur les tarifs des transports scolaires, ce montant pouvant être différencié d'une situation à l'autre, jusqu'à la gratuité.

## **CONSEIL MUNICIPAL 25/05/2021**

**BUDGETS 2021 - MODIFICATIONS DE CREDITS** - Suite à des erreurs matérielles, il est nécessaire d'effectuer des virements des crédits prévus à certains chapitres des budgets de l'exercice 2021

**CESSION DE PARCELLES DES RIBIERES DE BUSSY A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** - Un projet de construction d'une scierie et production de palettes est projeté dans la zone artisanale de Bussy. Une cession, à titre gratuit, de parcelles à la Communauté de communes des Portes de Vassivière est décidée. Les parcelles concernées sont : D 1201, 1202, 1197, 1250, 1252, 460, 1194, 1214, 1241, 1125 et 1231 (pour partie), pour une surface totale de 8970 m<sup>2</sup>.

**TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLAN LOCAL D'URBANISME A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES** - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'élaboration du PLUi dans le cadre du transfert de la compétence « plan local d'urbanisme » au profit de la communauté de communes des Portes de Vassivière.

**NEUTRALISATION DE L'EAU POTABLE** - Dans le cadre des travaux pour la neutralisation de l'eau potable sur la commune, un appel d'offres a été lancé conformément à la législation en vigueur. Il s'agit d'attribuer ce marché de travaux aux entreprises candidates pour construire 2 unités de neutralisation de l'eau potable et 2 réservoirs de stockage d'eau potable à Donarieix et aux Communaux. Le lot n°1, intitulé « construction de neutralisations et de réservoirs » est attribué au groupement SAUR-DUSSOUCHAUD-LAURIERE pour un montant de 878 504,20 € HT. Le lot n°2, intitulé « fourniture et pose de canalisations d'eau potable » est attribué au groupement DUSSOUCHAUD-MARECCHIA (version 2) pour un montant de 375 549,60 € HT.

**ACQUISITION DE TERRAIN – CHEMIN DE LA TOUR** - M. et Mme GABIACHE cèdent à la commune à titre gratuit, une partie de la parcelle cadastrée AD n°148 située à l'intersection du Chemin de la Tour. Il s'agit d'une surface d'environ 40 m<sup>2</sup> qui permettra d'étendre le Chemin de la Tour et d'éviter le passage des propriétaires de la parcelle AD n°21 sur la parcelle AD n°148.

## CET ÉTÉ À EYMOUTIERS

### • Exposition de sculptures dans la ville : Non sans raison, Eymoutiers ville sculptée.

Du 11 juillet au 11 septembre. Plan du parcours à retirer à l'office du tourisme.

### • Exposition André Marfaing et collection permanente Paul Rebeyrolle

Espace Paul Rebeyrolle, route de Nedde. Ouvert tous les jours de 10h à 19h en juillet et août. Visite commentée le mardi à 14h30 et le jeudi à 11h, ateliers pour les familles le jeudi. Rens : 05 55 69 58 88.

### • Musée des minéraux

Route de Nedde. Ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h30 en juillet et août. 05 55 69 27 74.

• **Train à vapeur** : 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18, 22, 25 août.

• **Marchés artisanaux** : 14, 21, 28 juillet, 4, 11, 18, 25 août.

### • Atelier de fabrication de radeaux

Ateliers en famille le 28 et 29 juillet et le 4 et 5 août pour une mise à l'eau le 11 août sur le Lac de Vassivière. Animation organisée par l'association la courte échelle en partenariat avec le Club de canoë kayak. Rens : contact@cafedeszenfants.fr

• **29 juillet** : soirée découverte des chauves-souris, à 20h30, organisée par le Parc naturel régional de Millevaches. Inscription : 05 55 32 43 73.

• **30 juillet** : tour de ville d'Eymoutiers, entre patrimoine et biodiversité, à 15h, organisé par le Pays d'art et d'histoire et la FREDON 87. Sur inscription à l'OT.

• **du 30 juillet au 1er août** : "Pop-up culturel" au pré Lanaud organisé par la compagnie Furiosa. Concerts, théâtre, ateliers. Réservation conseillée à l'OT. Gratuit.

• **5 août** : jeu de piste patrimoine pour les 6-12 ans, à 15h, organisé par le Pays d'art et d'histoire. Sur inscription à l'OT.

• **du 6 au 8 août** : bourse aux minéraux, fossiles et pierres taillées, organisée par Eymoutiers minéraux. 05 55 69 20 48.

• **6 août** : spectacle de Jean-Jacques Vanier, humoriste, à 20h30 à la salle polyvalente organisé par l'Université Populaire d'Eymoutiers. Tarif : 15 €. Réservation à l'OT.

• **8 août** : visite sportive, Eymoutiers en canoë, à 14h30, organisée par le Pays d'art et d'histoire et le Canoë Kayak Eymoutiers. Rens. et réservation 05 55 69 57 60.

• **10 août** : sortie nature, la vallée de la Vienne au viaduc de Bussy-Varache, à 14h30, organisée par Limousin Nature Environnement. Réservation 05 55 48 07 88.

• **10 août** : visite Eymoutiers et ses tanneries, à 15h, organisée par le Pays d'Art et d'Histoire. Sur inscription à l'OT.

• **du 14 au 18 août** : les Ecrits d'août, rencontres autour de l'écrit. Lectures, débats, expositions, spectacles... Rens. 06 11 08 06 64.

• **15 août** : vide-grenier place Stalingrad (exceptionnellement en raison d'un protocole pour raison sanitaire) organisé par l'Office de tourisme.

Renseignements et réservations  
05 55 69 27 81 et à l'Office de tourisme.  
[www.tourisme-portesdevassiviere.fr](http://www.tourisme-portesdevassiviere.fr)

### APPEL AUX ARTISANS & CRÉATEURS

Dans le cadre des marchés du samedi, la mairie recherche des créateurs, artisans pour l'installation d'un marché sous la halle de la bibliothèque et place Jean Jaurès.

Inscriptions en Mairie au 05 55 69 10 21 puis installation directement sur place auprès du placier.

## TRAVAUX EN COURS

### Aménagement des rues Gabriel Péri, Notre-Dame et Lévêque

La municipalité poursuit les travaux d'aménagement des rues du centre-ville. Cette année, c'est le secteur derrière la halle de la bibliothèque qui s'embellit. La rue va se rapprocher de son allure d'antan avec des caniveaux en pierre et la suppression des trottoirs. Quelques plantations en plate-bande vont finir d'agrémenter les balades à pied des Pelauds.

Les travaux ont aussi concerné la réfection des canalisations d'eau potable et les revêtements en enrobés. Les riverains se sont exprimés lors d'une réunion publique pour donner leur avis et ont décidé individuellement d'avoir ou non des plantations devant leur propriété.

Des projets sont en cours pour la suite de l'aménagement des rues du centre avec la rue de la République notamment. L'arrivée, dès le 1er septembre, d'une chargée de mission Petite Ville de Demain viendra poursuivre le travail déjà engagé sur l'aménagement du centre-bourg.

### Sentier de Fressengeas

L'association de Pêche de Fressengeas avec le soutien de la municipalité a proposé un projet d'aménagement d'un sentier d'interprétation autour de l'étang de Fressengeas. Des panneaux d'interprétation vont être installés autour de l'étang pour constituer un parcours

de découverte pédagogique de la faune locale. Un complément sera apporté par la suite pour la découverte de la flore. Dans le même temps, un nouveau sentier de promenade a été créé autour de l'étang.

### Travaux du cinéma

La commune est devenue propriétaire du cinéma au mois de décembre 2020. Pour l'année 2021, les travaux concernent l'extérieur du bâtiment : la toiture, la réfection de l'éclairage des panneaux d'affichage, la peinture de la façade extérieure.

Dans un premier temps, les travaux intérieurs seront dédiés au hall d'entrée, avec la réfection des sols et de la peinture.

### Dénomination des voies et numérotage des habitations des hameaux

Après la consultation citoyenne qui s'est déroulée en décembre 2020, la commission en charge du dossier est en train de finaliser les propositions des riverains pour nommer les voies des hameaux de la commune.

La prochaine étape sera la présentation de ce travail aux habitants avant la validation par le Conseil municipal. La réalisation de ce projet permettra à tous les Pelauds d'être localisables notamment par les services de secours, de livraison et à terme par les fournisseurs d'accès à internet par la fibre.

### Malfaçon dans les travaux du passage à niveau sur la route de Nedde

La municipalité a manifesté son mécontentement à la SNCF, gestionnaire du réseau ferroviaire, après l'achèvement des travaux du passage à niveau sur la route départementale 922. Cette demande a été appuyée par des nombreux appels et visites des usagers en Mairie.

## INFOS PRATIQUES

**Piscine** : Ouverture jusqu'au 5 septembre, tous les jours sauf le mardi de 12h00 à 19h30 (évacuation des bassins à 19h15).

Suite aux annonces du Gouvernement, une jauge de 50 places a été instituée. La réservation est plus que fortement conseillée au 05 55 69 15 42 aux heures d'ouverture de la piscine.

**Bibliothèque d'Eymoutiers** : Horaires d'ouverture cet été : Mercredi 10h00 - 12h00 // 15h00 - 18h00 - Jeudi 10h00 - 12h00 - Vendredi 16h30 - 18h30 - Samedi 10h00 - 12h00 // 15h00 - 18h00

**Le masque reste obligatoire lors des grands rassemblements extérieurs, foires et marchés et à l'intérieur.**

Prochaine parution : Septembre - Octobre 2021

## CONTACTS - INFORMATIONS

### Mairie d'Eymoutiers

8 rue de la Collégiale - 05 55 69 10 21

Horaires d'ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture 05.55.69.10.21

mairie-eymoutiers@wanadoo.fr ; [www.mairie-eymoutiers.fr](http://www.mairie-eymoutiers.fr)  
facebook, instagram : @communedeymoutiers  
Inscription NEWSLETTER : [mairie-eymoutiers.accueil@orange.fr](mailto:mairie-eymoutiers.accueil@orange.fr)

Permanence du maire : les 1ers samedis de chaque mois sur rendez-vous et possibilités les lundis, mardis et vendredis.